

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article300>



# Mobilisation pour les langues vivantes à Joigny

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Exercice de nos métiers - Contenus - Disciplines - Pratiques professionnelles -  
Langues -



Publication date: mercredi 24 mars 2004

---

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

---

En dépit de la prétendue politique nationale de développement des LV, affichée ces dernières années par le Ministère, la situation de l'enseignement des LV n'a cessé de se dégrader à tous les niveaux.

Alors que les circulaires de rentrée précédente (B.O. du 16 avril 02) affichaient la volonté apparente (apparente, car dans les faits les moyens n'ont pas suivi...) d'encourager l'enseignement des LV :

- « améliorer les conditions d'enseignement pour amener les élèves à la maîtrise d'au moins deux langues vivantes » (circulaire lycées)
- « assurer les dédoublements de classe prévus dans les textes dans les meilleures conditions »

...ces belles intentions ont disparu de la circulaire de préparation de la rentrée 2004 : signe du mépris officiel dans lequel l'enseignement de notre discipline est désormais tenu !

Le ministère prétend « renforcer la coopération entre les états membres de la communauté européenne », mais, parallèlement, dégrade l'enseignement des langues ; comme si les LV n'étaient qu'accessoires, voire complètement inutiles, pour le développement des relations à l'intérieur de l'Europe !!



### **Sur le terrain, nous constatons, en effet :**

- Que nous enseignons dans des conditions de plus en plus difficiles, dans des classes de plus en plus chargées,
- Que les horaires classe s'amenuisent d'année en année,
- Que l'éventail des langues vivantes enseignées se réduit progressivement : russe, italien, portugais et allemand sont en voie de disparition.
- Que de plus en plus de collègues sont obligés d'enseigner à cheval sur plusieurs établissements dans des zones souvent non limitrophes,
- Que, comme dans toutes les autres matières, le métier se précarise et les remplacements ne sont plus assurés.

**En collège**, concrètement, les prévisions du dernier CTPD de l'Yonne auquel ont participé les élus SNES sont alarmantes : dans le cadre de la politique nationale de restrictions budgétaires, les cours de LV avec un effectif inférieur à 15 élèves feront l'objet de regroupements systématiques dès la rentrée 2004 en allemand et anglais LV2 (mais rien ne dit que ces mesures d'économie ne s'appliqueront pas aussi à d'autres langues, d'autres matières, y compris en lycée).

L'Inspecteur d'Académie prévoit en effet de regrouper les débutants, par exemple les 6ème LV1 et les 4ème LV2. « Mais d'autres regroupements seront possibles », s'est-il empressé de préciser lors du CTPD... comme pour nous rassurer ! « Par exemple, 6ème et 5ème, 4ème et 3ème, 3ème LV1 et 3ème LV2. »

Pour justifier ces procédures et balayer les contestations inévitables, l'Inspecteur d'Académie et ses collaborateurs nous ont alors déclaré que « les cours en effectif réduit ne sont pas favorables à l'interactivité des élèves » !

Nous nous sommes élevés fortement contre cette contre-vérité mais faisons le constat, pour l'heure, que, économies d'heures obligent, les difficultés d'accès à la parole dans les classes surchargées ne provoquent aucun état d'âme du côté de l'administration !

D'ailleurs, rien n'est prévu pour alléger les classes à effectif lourd et permettre un réel entraînement à l'oral.

**En classe de troisième**, le projet d'arrêté relatif à l'organisation des enseignements a de quoi nous inquiéter. La LV2 disparaîtra du tronc commun pour devenir une option facultative, mise en concurrence avec la nouvelle « option de découverte professionnelle » ouverte à tous les élèves.

On peut s'inquiéter, d'une part, des risques de prédestination au lycée professionnel pour les élèves qui auront choisi la « découverte professionnelle » à la fois dans le tronc commun et en tant qu'option facultative, et, d'autre part, de la fragilisation de la LV2 du fait qu'elle deviendra exclusivement option facultative.

À noter que rien n'est dit sur l'organisation de l'enseignement de la LV2 en seconde pour les élèves qui, après avoir arrêté cet enseignement pendant un an, souhaiteront quand même aller en lycée.

**Pour les lycées**, la circulaire de préparation de la rentrée 2004 ne fait que confirmer les dégradations progressives que notre discipline a subies au fil des années :

- Des horaires réduits à peau de chagrin,
- Des classes surchargées où il n'est plus possible d'entraîner à l'expression orale, et où on mélange allègrement des élèves préparant des épreuves de bac différentes,
- La disparition de la LV 3 et comme en collège la fermeture de cours de langues à faible effectif,
- La volonté confirmée de généraliser « la globalisation horaire », déjà expérimentée dans certains lycées d'autres académies.

**Que nous soyons en collège ou en lycée, et quelle que soit la langue que nous enseignons, la manière dont notre discipline est traitée par le ministère est inacceptable.**

Sur « le terrain », la décentralisation en marche et l'autonomie des établissements risque d'augmenter encore les déréglementations et les distorsions locales par rapport à la politique théorique des LV. C'est donc aussi localement qu'il faut agir pour défendre notre matière et relayer les diverses actions mises en place au plan national.

Que vous soyez syndiqué ou non, nous vous proposons de réfléchir ensemble à la manière de faire reculer les dégradations progressives de notre enseignement lors de la

# réunion Langues vivantes

## mercredi 24 mars

à partir de **15 heures** au lycée *Louis-Davier* de JOIGNY.

Il y a urgence à nous préoccuper de l'avenir de notre enseignement !

**Pour le SNES-FSU 89, Véronique Bailly**



Fédération Syndicale Unitaire

Syndicat national des enseignants de Second degré

---